

# CATÉGORIES OFFICIELLES



## niveau 1

### FRANÇAIS DE BASE

- ✓ Pour les étudiants qui, au cours de la présente année scolaire, étudient le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base et qui ont étudié tout au long de leurs études élémentaires et secondaires le français langue seconde dans un programme de français de base, et qui n'ont pas vécu des expériences éducatives additionnelles dans un milieu français (camps, échanges, activités parascolaires, etc.) au cours des deux dernières années ;
- ✓ Pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

## niveau 2

### FRANÇAIS DE BASE ÉTENDU/ ENRICHIS/ AVANCÉ

- ✓ Pour les étudiants qui, au cours de la présente année scolaire, étudient le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base, et ont en plus une autre matière enseignée en français ;
- ✓ Pour les étudiants qui étudient actuellement le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base, et qui possèdent trois années ou moins d'expérience dans un programme d'immersion française ;
- ✓ Pour les étudiants qui étudient présentement le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base, et qui ont vécu des expériences éducatives additionnelles dans un milieu français (camps, échanges, activités parascolaires, etc.) au cours des deux dernières années ;
- ✓ Pour les étudiants qui ont étudié dans un programme de français intensif suivi par un programme de français de base ou français enrichi ;
- ✓ Pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

## niveau 3

### IMMERSION TARDIVE

- ✓ Pour les étudiants qui, au cours de la présente année scolaire sont inscrits à un programme d'immersion française, et qui auraient débuté un programme d'immersion moyenne en 4e ou en 5e année ;
- ✓ Pour les étudiants qui, au cours de la présente année scolaire, sont inscrits à un programme d'immersion française, et qui auraient débuté leurs études en immersion en 6e année ou plus tard en immersion tardive ;
- ✓ Pour les étudiants qui ont étudié le français langue seconde dans le cadre d'un programme d'immersion pour un minimum de 3 années scolaires ou plus, et qui ne participent plus à un programme d'immersion ;
- ✓ Pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

## niveau 4

### IMMERSION PRÉCOCE

- ✓ Pour les étudiants qui, au cours de la présente année scolaire, sont inscrits à un programme d'immersion française, et qui ont tout au long de leurs études élémentaires et secondaires étudié le français dans le cadre d'un programme d'immersion précoce ;
- ✓ Pour les étudiants qui ont étudié en français langue seconde dans le cadre d'un programme d'immersion précoce pour un minimum de 8 à 10 années scolaires, et qui ne participent plus à un programme d'immersion ;
- ✓ Pour les étudiants qui ont étudié le français langue seconde durant au moins trois ans dans le cadre d'un programme d'immersion précoce au niveau élémentaire, et qui ont par la suite suivi pendant trois ans ou plus un programme d'immersion tardive, même s'ils ne sont plus dans un programme d'immersion ;
- ✓ Pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

## niveau 5

### FRANCO-PHONE

- ✓ Pour les étudiants qui parlent et comprennent le français comme un interlocuteur natif, et qui proviennent de foyers où au moins un ou les deux parents parlent le français régulièrement; ou encore qui ont bénéficié d'un avantage linguistique en demeurant un an ou plus, au cours des trois dernières années, dans une communauté où le français est parlé couramment; ou un candidat dont la langue maternelle est le français et qui auraient fréquenté pendant au moins un an, au cours des quatre dernières années, des écoles de langue française ; ou qui auraient fréquenté pendant plus que trois ans des écoles de langue française.